



Licenciement pour fongecif

Par **ggleboulet**, le **09/03/2011** à **19:59**

Bonjour,

J'ai envoyé ma lettre en recommandé à mon patron pour une demande de Fongecif au mois de février 2011.

Je travaille depuis plus de 3 ans dans cette entreprise.

Mon patron n'a pas aimé ma demande. Maintenant, il veut absolument me licencié économiquement. L'entreprise a une bonne santé financière.

Il a commencé à consulter mes collègues et autres managers afin de me trouver des fautes.

Je sais qu'il ne me reste plus beaucoup de temps avant qu'il ne perde patience car avec ma responsable des ressources humaines on a regardé des formations qui pourraient rentrer dans le cadre d'un CRP, et pour moi il n'y a rien.

Que dois-je faire ?

Merci pour votre aide